

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : Elaborer une stratégie d'offre de services adaptée à l'écosystème évolutif de la formation et de l'enseignement			
A1. Elaboration d'un diagnostic stratégique	C1. Mettre en œuvre une veille sur l'écosystème de la formation et de l'enseignement en tenant compte du contexte réglementaire, institutionnel, technologique et financier afin de clarifier et adapter en continu le positionnement professionnel et l'offre de services.	Epreuve écrite – Livret de professionnalisation (Partie 1) Outil qui encadre en continu la progression du stagiaire et l'acquisition des connaissances, compétences, savoir-être attendus pour développer son expertise en andragogie. Cet outil sert également de fil conducteur à la réflexivité du candidat. Le candidat doit formaliser à l'écrit : <ul style="list-style-type: none"> • Une veille stratégique. • Une analyse pertinente des champs d'intervention possibles. • Les enseignements qu'il retire de l'exploitation de la veille et de son usage dans la construction de son positionnement professionnel. • Un diagnostic et les choix stratégiques effectués pour élaborer l'offre de services. 	Critère C1 : Pertinence de la veille réalisée <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs et interlocuteurs clés du marché sont identifiés. • Les sources de veille (réglementaire, technologique...) sont mentionnées.
	C2. Exploiter une veille sur les besoins de l'ensemble des acteurs et bénéficiaires de la formation en tenant compte des tendances du marché afin de construire une offre innovante et inclusive (adaptée à différents publics dont personnes en situation de handicap).		Critère C2 : qualité de l'exploitation de la veille <ul style="list-style-type: none"> • Les innovations dans les domaines de la formation et de l'enseignement sont présentées. • Les perspectives et tendances des écosystèmes de la formation et de l'enseignement sont identifiées.
	C3. Réaliser un diagnostic stratégique en mettant en évidence les opportunités et les menaces afin de construire une offre de services cohérente et adaptée aux besoins du marché en évolution.		Critère C3 : pertinence du diagnostic stratégique <ul style="list-style-type: none"> • Les opportunités sont rédigées et argumentées. • Les forces et menaces sont identifiées.

		<ul style="list-style-type: none"> • Des plans d'actions qu'il souhaite mettre en œuvre. 	
A2. Elaboration d'une stratégie de positionnement professionnel	C4. Affirmer et exprimer des valeurs et principes éthiques (individuels ou collectifs) afin de garantir un positionnement professionnel adapté aux différents cadres et contextes d'intervention.	<p>Grand Oral de fin de parcours – Présentation de l'identité professionnelle (Partie 1)</p> <p>Présentation professionnelle devant un jury composé de professionnels de la formation et de l'enseignement (4 personnes dont 50% externes au certificateur) permettant d'évaluer l'engagement et le positionnement en tant que Chargé de projets de formation et d'enseignement.</p>	<p>Critère C4 : Présentation de l'identité professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter de façon structurée ses valeurs, ses principes éthiques et son style andragogique. • Témoigner de l'adéquation de ces éléments avec son cadre d'intervention.
	C5. Différencier les champs d'interventions afférents à l'expertise en andragogie en respectant les cadres, actions et dispositifs de la formation professionnelle (actions de formation, bilans de compétences, VAE, apprentissage) afin de préciser et organiser la stratégie de positionnement professionnel (individuel et/ou collectif).	<p>Epreuve écrite – Livret de professionnalisation (Partie 2)</p> <p>Le candidat doit formaliser à l'écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une présentation des champs d'intervention. • Le ou les champs d'intervention où il peut intervenir. • Une présentation des réseaux de partenaires et de leurs spécificités. • L'identification d'un statut en adéquation avec le positionnement professionnel souhaité. 	<p>Critère C5 : pertinence de la définition des champs d'intervention et de sa légitimité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une définition de chaque champ d'intervention est apportée. • La légitimité pour intervenir sur un ou plusieurs champs d'intervention est argumentée.
	C6. Identifier les réseaux de partenaires (OPCOS, Pôle Emploi, Région...), de formateurs et d'intervenants mobilisables (réfèrent handicap, qualité...), en respectant les cadres réglementaires et statutaires (salarial, sous-traitance, co-traitance) afin de préciser le positionnement professionnel adapté aux mesures et dispositifs de la formation tout au long de la vie.		<p>Critère C6 : compréhension des réseaux de partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une définition des réseaux de partenaires est apportée et leurs rôles sont explicités. • Un statut en adéquation avec le positionnement

			professionnel souhaité est identifié.
A3. Elaboration stratégique de l'offre de services	C7. Elaborer une offre de services en tenant compte des différents cadres, actions et dispositifs de la formation professionnelle (actions de formation, bilans de compétences, VAE, apprentissage) afin de répondre aux besoins des différents acteurs du marché (certificateurs, financeurs, commanditaires, bénéficiaires).	<p>A. Epreuve écrite – Livret de professionnalisation (Partie 3)</p> <p>Le candidat doit formaliser à l'écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une proposition d'offre de services qui atteste de son positionnement professionnel. • La stratégie de valorisation de son offre ou de ses compétences. <p>B. Grand Oral de fin de parcours – Présentation du projet professionnel (Partie 2)</p> <p>Présentation orale de l'offre de services et de sa cohérence en référence aux besoins du marché.</p> <p>Le candidat présente l'avancement de son projet professionnel et la temporalité de sa mise en œuvre.</p> <p>Il démontre ses capacités oratoires et son aptitude à livrer des supports de qualité.</p>	<p>Critère C7A : Pertinence de l'offre de service au regard du champ d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre de services est clairement ciblée. • Les plans d'action à mettre en œuvre paraissent réalistes. • La valeur ajoutée ou l'originalité de l'offre est clairement formulée et est cohérente avec les besoins du marché. <p>Critère C7B : analyse des besoins du marché et cohérence du projet professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer sa connaissance du marché et situer son projet et/ou ses perspectives professionnelles (faisabilité, concordance avec le marché et contexte en évolution...). • Présenter son projet professionnel et sa faisabilité (projection sur une typologie de clients, identification des besoins et thématiques d'intervention...). • Le langage verbal (intonation, rythme, débit, articulation...) et non verbal (gestes, regard, mimiques) est maîtrisé. • Le ou les supports pédagogiques sont soignés

			(qualité rédactionnelle, orthographe, syntaxe).
	C8. Adapter en permanence la stratégie d'offre de services en effectuant un travail réflexif (individuel et collectif) sur les actions menées afin de se positionner dans une démarche d'amélioration continue et répondre à la multi-compétence et expertise attendues par les commanditaires.	<p>Epreuve écrite – Livret de professionnalisation (Partie 3 - suite)</p> <p>Le candidat doit formaliser à l'écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une analyse à chaud et à froid des apports de la formation et de leurs avantages/inconvénients pour sa pratique professionnelle et son offre de services. • Une analyse de ses points forts et axes d'amélioration par rapport aux actions menées durant le parcours de formation. 	<p>Critère C8 : Capacité à prendre du recul, de la hauteur, à analyser à chaud et à froid les apports de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une analyse cohérente de l'intérêt des apports du parcours pour sa pratique est réalisée. • Les points forts et axes d'amélioration sont repérés.

Bloc 2 : Manager la conception de projets de formation innovants et inclusifs

A4. Conception d'une ingénierie de formation innovante et inclusive	C9. Analyser la demande de formation en identifiant et reformulant les besoins du commanditaire afin de parvenir à une bonne compréhension du contexte de la demande et de la population à former (dont identification des besoins des personnes en situation de handicap, et des personnes en éventuelle situation de « rupture numérique »).	<p>Epreuve écrite – Etude de cas n°1 : réponse à un cahier des charges</p> <p>Le candidat doit formaliser à l'écrit une réponse à un cahier des charges en tenant compte de la demande du commanditaire et du contexte dans lequel s'inscrit cette dernière.</p> <p>Il doit aussi formaliser à l'écrit :</p>	<p>Critère C9 : qualité de l'analyse de la demande et du besoin de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • La demande est reformulée en précisant le contexte dans lequel s'inscrit l'action de formation. • Les interlocuteurs et acteurs sont identifiés (demandeur, acheteur, stagiaires...). • Les caractéristiques des stagiaires sont identifiées.
---	--	---	---

		<ul style="list-style-type: none"> • Une proposition d'ingénierie innovante et inclusive qui intègre différentes modalités d'intervention. • Une proposition technique, pédagogique et financière cohérente avec la demande du commanditaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions à mettre en œuvre pour aboutir à une bonne compréhension du contexte d'intervention sont énumérées.
	<p>C10. Différencier les ingénieries de formation (multimodale, certifiante, pédagogique, de professionnalisation...) en tenant compte des différentes modalités d'intervention (présentiel, distanciel, mixte, synchrone, asynchrone) afin de concevoir un dispositif de formation adapté, inclusif et innovant.</p>		<p>Critère C10 : qualité de la proposition d'ingénierie</p> <ul style="list-style-type: none"> • La proposition d'ingénierie est adaptée à la demande du commanditaire et au contexte d'intervention. • La proposition intègre différentes modalités d'intervention. • L'ingénierie est construite pour garantir l'accessibilité au dispositif.
	<p>C11. Rédiger une proposition technique, pédagogique et financière en s'appuyant sur l'analyse des besoins du commanditaire afin de formuler une réponse cohérente et des objectifs pédagogiques adaptés au contexte et à la montée en compétences des différents publics visés.</p>		<p>Critère C11 : qualité de la proposition pédagogique et financière</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre pédagogique est claire, structurée et cohérente. • Les moyens mis en œuvre, le ou les intervenants, la méthodologie préconisée sont décrits. • Les éléments à facturer sont identifiés. • La proposition financière est réaliste.
<p>A5. Elaboration d'une méthodologie de projet</p>	<p>C12. Appliquer une méthodologie de conduite de projet en identifiant les étapes et acteurs clés du projet de formation afin d'intégrer les contraintes contextuelles et répondre aux enjeux et besoins des différentes parties prenantes.</p>	<p>Epreuve écrite – Suite étude de cas n°1 : élaboration du projet en réponse au cahier des charges</p>	<p>Critère C12 : définition des étapes et des parties prenantes du projet</p>

		Suite à la validation du projet par le commanditaire, le candidat doit repérer le réseau d'acteurs, organiser son projet en différentes étapes, dans le respect des contraintes temporelles, techniques et financières.	<ul style="list-style-type: none"> • Les étapes à mettre en œuvre sont schématisées à l'aide d'une matrice. • Les acteurs clés (internes et externes) et leurs rôles sont identifiés.
	C13. Organiser le pilotage du projet dans le respect d'un budget prévisionnel, en spécifiant les instances de communication, en gérant les aspects liés aux délais, coûts et à la qualité, afin de répondre au cahier des charges du commanditaire et aux besoins des bénéficiaires.		<p>Critère C13 : qualité du pilotage du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'allocation des ressources disponibles tout au long du projet est définie. • Le budget prévisionnel du projet est établi. • Les coûts de rédaction de rapports de performance et de documents qualité sont estimés.
	C14. Mener un cadrage fonctionnel du projet (choix des technologies, acteurs mobilisables...) et adapter les différents supports (fichiers audio, vidéos, documents Word ou PDF) afin de rendre le processus de formation accessible aux personnes en situation de handicap.		<p>Critère C14 : cohérence du cadrage fonctionnel du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs mobilisables pour accompagner les personnes en situation de handicap sont identifiés. • Des outils, moyens ou techniques pédagogiques sont listés pour rendre le projet de formation accessible.
A6. Elaboration d'une ingénierie pédagogique innovante et inclusive	C15. Elaborer une ingénierie pédagogique performante en tenant compte des modalités de lieu (à distance, en présentiel, mixte), de temps (synchrone, asynchrone) et d'action (en individuel, en collectif) afin de concevoir des ressources	Elaboration de livrables – Livret de professionnalisation (Partie 4) – Création d'une ressource pédagogique	<p>Critère C15 : pertinence de la ressource pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> • La ressource pédagogique est claire et adaptée au contexte.

	pédagogiques adaptées et de qualité (haut niveau rédactionnel).	Le candidat élabore une ressource pédagogique (fiche pratique, tutoriel, jeu...) adaptée aux modalités de lieu, de temps et d'action énoncées dans la consigne.	<ul style="list-style-type: none"> • Le document respecte l'égalité professionnelle. • Le document est soigné (qualité rédactionnelle, orthographe, syntaxe).
	C16. Mettre en œuvre et/ou superviser la rédaction de scénarios pédagogiques (synopsis) en s'appuyant sur les mécanismes et processus d'apprentissage des adultes afin de choisir les modalités d'animation et d'évaluation adaptées au contexte d'intervention.	<p>Elaboration de livrables – Livret de professionnalisation (Partie 4) – Rédaction d'un synopsis pédagogique</p> <p>Le candidat livre un synopsis pédagogique à partir d'un cas concret d'une action de formation.</p>	<p>Critère C16 : qualité du découpage d'une action de formation en différentes séquences pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le synopsis comporte les catégories essentielles. • Les séquences sont clairement identifiées et structurées. • Le découpage temporel est réaliste. • Le synopsis est soigné (qualité rédactionnelle). • Les objectifs pédagogiques sont rédigés avec des verbes d'action mesurables.
	C17. Concevoir une ingénierie pédagogique innovante en s'appuyant sur un processus créatif du parcours de formation, en articulant différentes modalités (e learning, social learning, classes inversées, classes virtuelles, temps en présentiel...) et en intégrant des modules attractifs (gamification, contenus sonores) pour optimiser l'expérience apprenant.	<p>Elaboration de livrables – Livret de professionnalisation (Partie 4) – Création d'une matrice multimodale</p> <p>Le candidat élabore, à partir d'une étude de cas, une ingénierie pédagogique qui articule différentes modalités d'apprentissage et imagine des activités pédagogiques attractives pour répondre aux objectifs fixés.</p>	<p>Critère C17 : pertinence et cohérence de l'ingénierie pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différentes modalités d'apprentissage sont articulées de manière réaliste dans l'ingénierie pédagogique. • Les activités pédagogiques sont détaillées, claires et attractives.

	<p>C18. Repérer les publics en situation éventuelle de rupture numérique et les publics en situation de handicap pour identifier les actions à mettre en œuvre afin d'adapter les différents contenus, formats, outils, moyens pédagogiques et rendre l'offre accessible.</p>	<p>Questionnaire de connaissances générales de type QRC (Questionnaire à Réponse Courte)</p> <p>Le candidat répond à une série de questions sur les actions à mettre en œuvre en amont de la formation pour repérer le public en situation de handicap.</p>	<p>Critère C18 : exactitude des réponses fournies</p> <p>Les actions en mettre en œuvre pour repérer le public en situation de handicap sont correctement identifiées.</p>
--	---	--	---

Bloc 3 : Manager l'animation et le suivi de dispositifs de formation innovants et inclusifs

<p>A7. Animation et pilotage de situations d'apprentissage andragogiques innovantes et inclusives</p>	<p>C19. Manager et/ou conseiller l'équipe pédagogique sur les outils, méthodes et moyens pédagogiques multimodaux et/ou hybrides à mettre en œuvre pour assurer l'individualisation, pour innover et agir sur les stratégies de motivation et de mémorisation des apprenants.</p>	<p>Epreuve écrite – rédaction d'une note de synthèse</p> <p>Le candidat doit réaliser une note de synthèse individuelle sur une thématique liée au large domaine de l'andragogie et de l'innovation. Le candidat réalise des travaux de recherche individuels afin d'articuler théorie et pratique. Ainsi, les arguments développés sont étayés par des références théoriques et/ou méthodologiques.</p>	<p>Critère C19a : cohérence et pertinence des arguments développés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une problématique en lien avec l'andragogie et l'innovation est formulée. • Les arguments développés sont pertinents au regard de la thématique choisie. • Les arguments développés sont appuyés par des références théoriques à des champs disciplinaires investis dans la recherche sur l'apprentissage (psychologie, sciences de l'éducation, neuropsychologie, sciences cognitives...). • Les références utilisées sont répertoriées dans une bibliographie.
---	---	---	---

			<p>Critère C19b : qualité de présentation d'ensemble</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le document est structuré de manière cohérente. • Le document écrit respecte l'égalité professionnelle. • La rédaction est soignée (qualité rédactionnelle, orthographe, syntaxe).
	<p>C20. Mettre en œuvre et/ou superviser une méthodologie d'animation pédagogique en s'appuyant sur différentes méthodes d'apprentissage (active, affirmative, socratique...) et sur les travaux en sciences cognitives afin d'agir sur la motivation des apprenants et la mémorisation des contenus.</p>	<p>Epreuve orale – mise en situation individuelle (animation en présentiel face au groupe)</p> <p>Le candidat doit réaliser la présentation orale d'une séquence pédagogique.</p> <p>Le candidat doit intégrer, dans sa présentation orale, une séquence ludopédagogique.</p>	<p>Critère C20 : qualité de l'animation en présentiel face à un groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> • La trame de démarrage d'une formation est maîtrisée. • Les objectifs pédagogiques sont formulés en termes de compétences. • Différentes méthodes d'apprentissage sont utilisées. • Le langage verbal (intonation, rythme, débit, articulation...) et non verbal (gestes, regard, mimiques) est maîtrisé. • Le ou les supports pédagogiques respectent l'égalité professionnelle et assurent les modalités d'accessibilité pour tous. • Le ou les supports pédagogiques sont soignés (qualité rédactionnelle, orthographe, syntaxe).

	C21. Intégrer des approches de ludopédagogie variées en tenant compte des différents leviers d'apprentissage afin de développer l'intelligence collective et la mise en œuvre de compétences socio-comportementales.		<p>Critère C21 : pertinence et qualité de la séquence ludopédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les consignes de la séquence ludopédagogique sont claires. • La séquence ludopédagogique intègre au minimum 1 compétence socio-comportementale (coopération, persévérance...).
A8. Pilotage et suivi du dispositif pédagogique	C22. Accompagner et/ou conseiller l'équipe pédagogique dans l'animation de dispositifs de formation multimodaux en tenant compte de la diversité des publics en formation (publics intergénérationnels, interculturels, en situation de handicap) afin de favoriser la différenciation pédagogique et l'individualisation des apports.	<p>Questionnaire de connaissances générales de type QRC (Questionnaire à Réponse Courte)</p> <p>Le candidat répond à un cas concret portant sur une animation auprès d'un public marqué par la diversité. Il est attendu que le candidat mentionne au moins 5 points fondamentaux à intégrer lors de son animation pour assurer l'individualisation des apports.</p>	<p>Critère C22 : pertinence et cohérence des réponses apportées</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'argumentation est claire, réaliste et permet de favoriser la différenciation pédagogique. • Les arguments sont étayés par des apports théoriques en lien avec la différenciation pédagogique, les notions de culture, de génération et de diversité.
	C23. Assurer et/ou superviser le suivi des différentes pièces obligatoires (documents administratifs, pédagogiques, qualité...) afin de garantir l'expertise attendue et la satisfaction des différentes parties prenantes.	<p>Questionnaire de connaissances générales de type QRC (Questionnaire à Réponse Courte)</p> <p>Le candidat répond à une série de questions sur les divers documents à fournir dans le cadre du suivi des dispositifs de formation.</p>	<p>Critère C23 : pertinence des réponses fournies</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les documents à fournir dans le cadre du suivi des dispositifs de formation sont correctement identifiés.

	C24. Accompagner les situations de changement en développant la créativité et l'agilité individuelle et collective afin de faire face aux éventuelles situations de crise et assurer la continuité pédagogique.	Questionnaire de connaissances générales de type QRC (Questionnaire à Réponse Courte) Le candidat doit formaliser à l'écrit une proposition de réponse à une situation de crise.	Critère C24 : pertinence et cohérence des arguments développés <ul style="list-style-type: none"> Le contexte et l'environnement d'intervention sont pris en considération dans la réponse. La proposition de réponse est réaliste.
Bloc 4 : Piloter l'évaluation et le contrôle de la qualité de dispositifs de formation innovants et inclusifs			
A9. Conception d'outils d'évaluation	C25. Rédiger des objectifs pédagogiques en s'appuyant sur l'écriture en compétences afin de formaliser les acquis attendus et mesurer le niveau de maîtrise de la compétence.	Questionnaire de connaissances générales de type QRC (Questionnaire à Réponse Courte) Le candidat doit rédiger une série d'objectifs pédagogiques en utilisant des indicateurs observables.	Critère C25 : formulation des objectifs pédagogiques Les objectifs pédagogiques sont rédigés avec des verbes d'action afin qu'ils soient quantifiables, mesurables et évaluables.
	C26. Inclure, dès la conception des outils d'évaluation, la prise en considération des personnes en situation de handicap afin de déterminer les attentes et besoins des stagiaires.	Epreuve en binôme – création d'outils d'évaluation Les candidats livrent : <ul style="list-style-type: none"> Un questionnaire préalable à l'entrée en formation. Un exemple d'évaluation formative. Un exemple d'évaluation sommative. Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction à chaud. 	Critère C26 : qualité du questionnaire préalable <ul style="list-style-type: none"> Le questionnaire préalable est construit de sorte à identifier les attentes et les besoins spécifiques des stagiaires.
	C27. Mettre en œuvre différentes phases d'évaluation des connaissances (évaluations pré-formatives, formatives, sommatives, post-formatives, auto-évaluation) en utilisant différents formats et		

	outils (QCU, QCM, QRC, études de cas...) afin d'accompagner la montée en compétences et mesurer les acquis tout au long du processus d'apprentissage.	<ul style="list-style-type: none"> Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction à froid. 	<ul style="list-style-type: none"> L'évaluation formative est claire et permet de contrôler les savoirs et/ou savoir-faire acquis durant la formation. L'évaluation sommative est claire et permet d'attester de l'atteinte des objectifs.
	C28. Elaborer des questionnaires d'évaluation à chaud et à froid adaptés aux différents cadres et dispositifs de la formation tout au long de la vie, afin de mesurer la satisfaction des différentes parties prenantes et adapter les modalités d'intervention en continu.		<p>Critère C28 : qualité et pertinence des questionnaires de satisfaction à chaud et à froid</p> <p>Pour les deux livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les critères et les indicateurs sont identifiés. Les items choisis sont pertinents. L'échelle de mesure est adaptée.
A10. Mise en œuvre du suivi de l'amélioration continue et de la satisfaction client	C29. Accompagner et superviser le système qualité en tenant compte des différents référentiels qualité afin de répondre aux exigences du marché en évolution et optimiser ses interventions.	<p>Questionnaire de connaissances générales de type QRC (Questionnaire à Réponse Courte)</p> <p>Le candidat répond à une série de questions sur les documents indispensables à avoir pour inscrire ses actions dans une démarche qualité et d'amélioration continue.</p>	<p>Critère C29 : Pertinence des réponses fournies</p> <p>Les documents à élaborer ou à fournir pour répondre à des critères qualités sont correctement identifiés.</p>
	C30. Conseiller et manager l'équipe pédagogique en s'appuyant sur les outils d'évaluation et approches d'observation afin de développer une culture d'amélioration continue.	<p>Elaboration de livrables – Livret de professionnalisation (Partie 4) – Création d'une grille d'auto-évaluation</p>	<p>Critère C30 : pertinence de l'auto-évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> Les indicateurs et critères permettant d'attester des

		Le candidat élabore une grille d'auto-évaluation afin d'identifier les principaux indicateurs permettant d'inscrire son action dans une démarche d'amélioration continue.	<p>points forts de l'animation sont identifiés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les indicateurs et critères permettant d'attester des axes d'amélioration de l'animation sont identifiés. • Des critères et indicateurs spécifiques sont élaborés afin de favoriser la réflexivité et intégrer ses actions dans une démarche d'amélioration continue.
	C31. Analyser les résultats des différentes évaluations en utilisant les méthodes statistiques afin de les formaliser et les restituer aux différentes parties prenantes du dispositif de formation.	<p>Elaboration de livrables – Livret de professionnalisation (Partie 4) – Etude statistique</p> <p>A partir d'une base de données, le candidat doit analyser des résultats et les formaliser à l'écrit afin de les restituer aux différentes parties prenantes du dispositif de formation.</p>	<p>Critère C31 : pertinence des analyses choisies</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse est appropriée au regard des données collectées. • L'analyse choisie permet d'extraire les données pertinentes.
A11. Pilotage du suivi des acquis en lien avec les compétences visées	C32. Piloter et superviser le suivi des livrables à fournir à l'issue du parcours de formation en tenant compte des spécificités du contexte d'intervention afin de répondre aux obligations de restitution et d'évaluation.	<p>Elaboration de livrables – Livret de professionnalisation (Partie 4) – Elaboration d'une note de cadrage</p> <p>Le candidat retrace au sein d'une note les divers documents à fournir à l'issue du parcours de formation.</p>	<p>Critère C32 : pertinence des réponses fournies</p> <p>Les documents à fournir à l'issue du parcours de formation et selon le contexte d'intervention sont correctement répertoriés.</p>